

Congrès de l'AFS – Nantes 2 – 5 septembre 2013

Dominations

Appel à communication RT 38 AFS **« Sociologie de l'environnement et du risque »**

La sociologie de l'environnement entretient avec l'analyse des formes de domination un rapport ambigu. Si elle s'intéresse relativement peu à la question des rapports sociaux inégalitaires, elle s'est structurée corrélativement à l'émergence et la diffusion d'un nouveau cadre idéologique dénonçant le rôle destructeur d'un « homme » dominant la « nature », et son rapport prédateur aux ressources naturelles. Elle a fait sien comme objet l'analyse des discours et pratiques adoptés pour atténuer ou réparer l'acte nécessairement destructeur de l'homme : mesures de protection et de conservation de la nature, revendications et mobilisations écologistes, politiques publiques environnementales, développement de technologies brouillant les limites entre nature et culture.

La pénétration idéologique des enjeux environnementaux s'est appuyée sur une déconnexion entre d'un côté la diffusion de discours, de revendications et de pratiques protectionnistes et de l'autre le développement d'un système économique renforçant l'exploitation des ressources naturelles et les rapports sociaux inégalitaires. Cette déconnexion s'est fondée sur de nouvelles catégorisations de la réalité sociale pour lesquelles l'« homme destructeur » a pris le pas sur une catégorisation en termes de classes sociales et de rapports sociaux.

L'appel à communication du Congrès de l'AFS sur « les dominations » nous amène à interroger cette déconnexion, en analysant la place que tiennent les discours et les pratiques sur l'environnement dans l'expression des rapports sociaux et les formes de domination sociale contemporaines. Comment la prise en charge économique, politique et sociale des problèmes environnementaux met en jeu des rapports sociaux inégalitaires et permet au nom de leur résolution la justification de politiques publiques ségrégatives et inégalitaires ? Comment l'idéologie environnementale participe-t-elle à la légitimation des formes actuelles de domination sociale ? A ce propos, on pourra interroger la diversité des discours écologistes quant à leur manière de tenir compte des effets sociaux générés par les maux environnementaux ou les mesures de protection préconisées. On s'intéressera aux contestations, y compris celles des pays du Sud, lors des négociations environnementales internationales. La session conjointe avec le RT 21 « Sociologie des mouvements sociaux » visera à apporter un regard réflexif sur la façon dont se recomposent les formes d'actions collectives en réponse aux processus de domination que la construction de l'environnement en problème public renforce voire génère.

L'émergence récente d'un champ faisant référence aux inégalités et à la justice environnementales peut apparaître comme un questionnement renouvelé des rapports sociaux en jeu dans la gestion de l'environnement. Celui-ci, surtout théorisé dans la littérature anglo-saxonne recouvre des positionnements théoriques mais aussi politiques très divers voire antagonistes. Cette polysémie s'accompagne d'une difficulté théorique à définir sociologiquement les notions de « justice » et d'« inégalités environnementales » au regard d'une approche en termes de rapports sociaux. En effet, l'émergence de ces cadres de pensée s'est appuyée sur une catégorisation de la réalité sociale faisant non plus référence aux classes sociales mais à des « communautés » présentées comme homogènes au regard de leur exposition aux risques, aux pollutions ou de leur rapport à la nature : les « indigènes », les « paysans », les « pauvres », les « femmes », « les habitants » etc. Ces catégorisations sont largement mobilisées dans les textes internationaux, accordant à ces communautés désignées

un rôle moteur dans le traitement des problèmes environnementaux. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure les politiques publiques environnementales (dans le domaine du risque, des politiques urbaines de la ville durable, de la gestion des ressources naturelles) peuvent renforcer ou générer des processus de marginalisation, de stigmatisation ou d'exclusion de certains groupes sociaux ? Comment la mobilisation des concepts propres à l'analyse sociologique des rapports sociaux pourrait permettre de prendre une distance théorique et méthodologique vis-à-vis du discours circulant sur les inégalités et la justice environnementales ? En quoi et comment la mobilisation de ces notions participe de formes de domination sociale contemporaines ? Ce questionnement peut s'appliquer à d'autres champs et outils sémantiques mobilisés dans le domaine de l'environnement et des risques comme ceux de « responsabilité sociale et écologique », de « démocratie environnementale », de « vulnérabilité écologique et sociale », etc.

Interroger les formes de domination c'est aussi analyser les modes d'incorporation, d'intériorisation de l'ordre social existant. Au nom de valeurs environnementales ou d'engagements écologiques, des situations sociales inégalitaires peuvent être présentées comme choisies, voire revendiquées comme moyen de contestation des modes de vie et de consommation dominants. La domination passe par des formes plus diffuses d'intériorisation, dont le principal mode d'assujettissement est de transformer une situation asymétrique subie, en choix consenti. Un des domaines qui nous semble le plus caractéristique de cette tendance est celui des rapports sociaux de sexe. Les mouvements contemporains se revendiquant de l'écoféminisme, diffusent au nom d'une contestation du système dominant, un discours opérant un rapprochement entre la domination des femmes et de la nature. Au nom de cette même domination masculine, les femmes seraient plus à même de comprendre les enjeux écologiques. Il en résulte la valorisation de pratiques et d'un mode de vie où la maternité, les activités domestiques sont revendiquées comme choisies au nom d'un engagement environnemental. Ce qui est alors présenté comme un choix aurait comme conséquence de renforcer la domination masculine dans un contexte où les inégalités hommes/femmes tendent à se renforcer, et où la remise en cause d'un certain nombre de droits sociaux touche prioritairement les femmes. D'une manière plus générale, il s'agira d'interroger la façon dont les références aux questions écologiques et environnementales participent des formes d'incorporation de la domination.

Demi-journée d'étude croisée : RT21 « sociologie des mouvements sociaux » et RT 38 « sociologie de l'environnement et du risque »

L'un des aspects de la domination de et par l'environnement s'opère à travers la normativité de sa définition par les politiques publiques et les institutions. Allant à l'encontre de ces sens imposés, les acteurs de terrain, les agents du quotidien proposent d'autres manières de faire et des manières de dire qui portent les germes d'un autre modèle de société, ou même simplement d'une bonne gouvernance face à celle qu'ils estiment défailante. Ces prises de position écologiques, individuelles ou collectives, peuvent être observées à travers le prisme de la sociologie des mouvements sociaux. Réciproquement, les nouveaux objets relatant le rapport à la nature dans les sociétés occidentales modernes posent question à ce champ de la sociologie en renouvellement et participent de sa reformulation théorique et méthodologique. En effet, si les mobilisations collectives autour d'objets touchant à l'environnement sont plutôt insolites au regard des mouvements autour d'enjeux dits « sociaux », il n'en demeure pas moins que les pratiques des acteurs attestent d'un renouvellement des répertoires d'agir.

Qu'ils se manifestent sous forme de mobilisations collectives – contre la construction de grands projets d'aménagements -, de réseaux diffus – contre le gaz de schiste, ou pour soutenir des circuits courts – ou de pratiques individuelles, ces mouvements sociaux ont en commun le fait de naître de la réflexivité du sujet tout en revendiquant être porteurs d'un modèle de société alternatif. De la même façon, ces prises de position sont mues par une double dynamique qui peut en apparence paraître contradictoire. La résistance à la domination d'un modèle de société dans lequel les acteurs ne se reconnaissent pas cohabite avec une recherche d'imposition du sens, qui est quelquefois interprétée comme une posture réactionnaire. L'innovation qui n'est pas toujours technique mais bien souvent sociale, prend forme aussi bien dans des répertoires d'agir du quotidien que dans une contestation réinvestissant l'espace public. Ces alternatives peuvent-elles constituer des formes de résistances à la domination ? En quoi sont-elles porteuses de revendications et de modes d'actions remettant en cause l'ordre social, politique et économique dominant ? Le croisement de la sociologie de l'environnement et celle des mouvements sociaux ouvre de nombreuses pistes d'analyse des formes de domination, dont seulement quelques-unes sont esquissées ici. Autant de pistes que cette session souhaite porter à la discussion.

Les propositions de communication doivent être envoyées avant le 18 février 2013

Elles doivent contenir un résumé d'une page comprenant :

- Le titre de la proposition de communication
- Un résumé
- Le nom, prénom, institution de rattachement, adresse courriel de chaque auteur.

Ce texte est à renvoyer par courriel à : marie.jacque@univ-amu.fr